

# Les infos

Vendredi 10 avril 2015



## LA TENTATION

En réponse à notre demande, le PDG nous avait accordé une rencontre sur la distribution du variable. L'engagement présidentiel pris en 2014 pourrait se concrétiser le 20 avril prochain. Les syndicats sont conviés à une négociation sur « la rémunération - dont le variable ». D'où notre crainte. Sous couvert de parler du variable, la direction irait-elle jusqu'à succomber à une vieille tentation ? Depuis quelques années, le régime sec en matière d'augmentation collective n'empêche pas la masse salariale d'augmenter un peu plus vite que l'inflation. Chaque année, la direction ne manque pas de nous rappeler que cette augmentation découle d'accords collectifs et non pas d'une décision de l'entreprise pour récompenser les plus méritants. Après avoir fait le choix d'un variable plus discriminant, la direction s'attaquera-t-elle aux automatismes (retour de congé maternité, grille des minimas, gestion de la mobilité, etc) ? Réponse le 20 avril...

## TROMPE L'OEIL

Formidable ! C'est tout bonnement formidable. Si l'on en croit le message de DRHG la rémunération financière des salariés (intéressement et participation) aurait augmenté de 30% d'une année sur l'autre grâce à un nouveau mode de calcul, passant à 92 millions d'euros. La réalité est moins brillante que la com. Tout d'abord, le montant donné par la formule de l'accord ne donne que 78 millions d'euros, soit une hausse plus modeste. Les 14 millions d'euros supplémentaires proviennent d'un

« supplément d'intéressement exceptionnel accordé par le Conseil d'Administration », sur le modèle des 10 millions accordés en 2014. La formule de calcul tant vantée par DRHG ne donne pas les résultats qui avaient été promis avec l'accord (que seule la CGT n'a pas signé). Mais cela ne nous étonne guère car l'assiette de calcul n'est pas favorable. La formule est toujours assise pour moitié sur le résultat d'exploitation (REX) de BDDF. Or ce dernier est plombé par le coût du risque et sera dans l'avenir freiné par les coûts de restructuration du réseau. De plus, une part croissante de la rémunération financière collective est soumise à la discrétion du Conseil d'Administration. Tout comme les variables individuels. Et nous avons vu ce que cela avait donné dans la durée... Notons au passage que l'indicateur fumeux Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) ne produit rien. Sans surprise. Pour terminer, tout le monde se rappelle que nous n'avons plus droit aux augmentations de capital réservées aux salariés qu'une fois tous les 3 ans.. Mais cela ne vaut pas pour tout le monde. Au détour d'un entrefilet dans la presse financière on apprend que la SG a émis 892.415 nouvelles actions au 31 mars 2015 et qu'elles seront réservées aux salariés. Ah oui ? Lesquels ? Sans doute les mêmes 6.000 happy fews que l'année dernière... mais comme le dirait notre DRH, cela ne représente même pas 7.000 euros chacun. Une somme de plus de 41 millions d'euros au cours d'aujourd'hui.

## LES PERLES DE TECHNOLIS

Les amphis se sont multipliés depuis l'annonce du transfert la Défense-Val de Fontenay. Dans l'attente des négociations qui commencent le 13 avril, la CGT a publié un document très utile pour faire le point sur la mobilité. On mesurera dans les négos ce que la direction a l'ambition de faire entre « trouver des solutions intelligentes » ou accentuer les discours comme « mieux vaut Val de Fontenay que le chômage »... La palme revient quand même à Christophe Leblanc, qui lors des amphis pour mobiliser les troupes, s'est interrogé sur le sujet des transports qui fâche : « Val de Fontenay, c'est bien après Vincennes ?? ».



CGT Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr  
Internet: www.cgtsgen.fr  
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT